

Cavillon : il tabasse femme et filles qui ne veulent pas porter le voile, on fait quoi, Macron ?

écrit par Christine Tasin | 23 février 2020



.
Voilà un bonhomme qui, apparemment, est en France depuis quelques années, qui parle néanmoins à peine français. Forcément, quand on vit le nez dans le Coran et à la mosquée, on n'a pas besoin d'utiliser le français. L'histoire ne dit pas s'il travaille... Comme rien n'est indiqué il est fort possible que le gars vive d'allocations, de RSA... sans bosser, ce qui lui évite et la peine de se fatiguer et celle de côtoyer des mécréants.

.
Sa femme a fini par porter plainte contre lui, et le voilà qui jure ses grands dieux à l'audience – dans son sabir- qu'il aime sa femme, au point de la violer pratiquement tous les jours. Et qu'il aime ses filles au point de vouloir en faire de parfaites petites musulmanes, et que je te redresse tout ça à coups de ceinture, de fils électriques, de bâtons,

et que j'essaie de jeter les récalcitrantes par la fenêtre... C'est qu'en plus les gamines refusent de faire les devoirs donnés à l'école coranique, les s...s ! Faites des filles, qu'ils disent !

On ne connaîtra le jugement que le 27 mars, grève des avocats oblige. Mais, en attendant, le doux père devra rester sous mandat de dépôt.

.

Et ensuite ?

S'il est condamné, il n'est pas sûr que ce soit à de la prison ferme, et si oui sans doute pour pas très longtemps, et comme il y aura le droit au Coran et à des co-détenus tout aussi coranique que lui, il n'est pas près de se redresser. S'il est condamné à ne plus vivre là où ses victimes habitent, pas sûr qu'un détraqué pareil soit capable de respecter un jugement... Que vont-ils lui proposer, une obligation de soin ? Sa femme et ses filles vont-elles devoir se cacher, fuir dans une autre région, changer de nom ? Un taré pareil est capable de tout, on le sait.

Le mieux serait qu'il soit expulsé de France mais je n'y crois pas. Il n'y a que quand la victime s'appelle Hollande que la justice française trouve des arguties juridiques pour se débarrasser rapidement d'un gêneur... d'autant qu'il pourrait arguer de la présence en France de sa famille... pour obtenir le droit d'y rester !

Le serpent se mord la queue...

.

Aux grands maux les grands remèdes. A part la mise en cause de l'islam à grande échelle et la remigration de tous les délinquants, il n'y a pas de solution, Macron. Tu nous amuses avec tes déclarations vides, tes « moi je », tes

Frères musulmans et ton « islam de France ».